

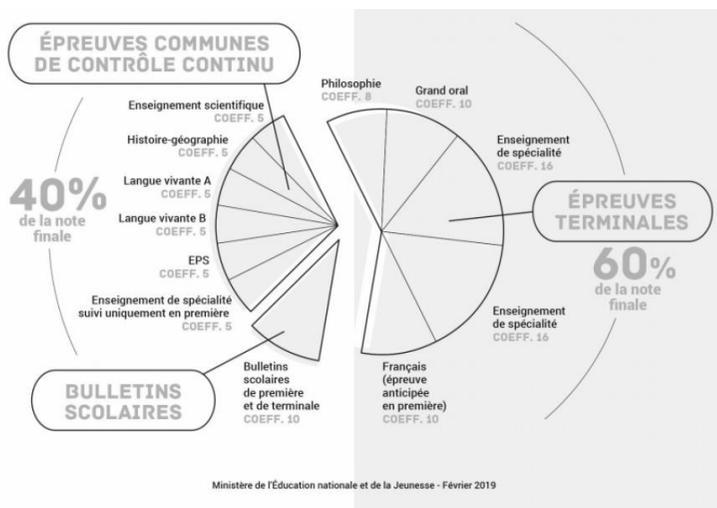
L'ÉVALUATION

Les acquis des élèves, connaissances et compétences, sont évalués régulièrement tout au long de l'année scolaire. Elles prennent appui sur les productions orales et écrites des élèves.

LE COEFFICIENT

L'enseignement optionnel de LCA est évalué au contrôle continu, moyenne générale arithmétique des bulletins de Première et Terminale.

Un bonus d'exception. En plus du calcul de la moyenne, les points au-dessus de 10 en latin et le grec sont affectés d'un coefficient 3. La somme de ces points est ajoutée à la somme des points obtenus par le candidat à l'examen.



L'enseignement optionnel LCA peut être pris en supplément de deux autres options.

LITTÉRATURE, LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITE

LATIN



ou GREC

Continuants et Grands débutants

***Mieux lire et comprendre le monde d'aujourd'hui
à la lumière des textes anciens***

ENSEIGNEMENT OPTIONNEL

Un enseignement proprement littéraire et linguistique
3 heures d'enseignement en 2^e, 1^e et Terminale



DES PROGRAMMES FONDES SUR ...

la confrontation entre
mondes anciens et
monde moderne

une approche
interdisciplinaire

LE PROGRAMME DE SECONDE

- L'homme et l'animal
- L'Homme et le divin
- Soi-même et l'autre
- Méditerranée : voyager, explorer, découvrir

LE PROGRAMME DE PREMIERE

- Vivre dans la cité
- Les dieux dans la cité
- Masculin, féminin
- Méditerranée : conflits, influences et échanges

LE PROGRAMME DE TERMINALE

- Leçons de sagesse antique
- Comprendre le monde
- Inventer, créer, fabriquer, produire
- Méditerranée : présence des mondes antiques.



ENSEIGNEMENT OPTIONNEL ET TRONC COMMUN

Français, Histoire-Géographie, Enseignement Moral et Civique, Langues vivantes, Philosophie, SES puisent leurs racines dans la culture antique.



ETUDES SUPERIEURES

Une culture générale solide au croisement de la littérature, des arts (théâtre, cinéma, histoire de l'art), de l'histoire et de l'anthropologie.

L'enseignement optionnel LCA peut être envisagé en lien avec différents projets d'étude, plus spécialement :

- les classes préparatoires littéraires, les ENS ou l'école des Chartes.
- les licences de lettres, histoire, philosophie, linguistique... toutes les spécialités de sciences humaines.
- les écoles d'art.
- les études en rapport avec les formations culturelles (édition, musée, patrimoine, etc.) ou la communication.
- les études de droit, de sciences politiques
- les études de médecine et les professions de santé